COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 20.10.2023

Lisieux

Présents : M. Pierre LERESTEUX
MM. BELLISSENT, CUCURULO, DESMONS, GALLIOT, GIFFARD, GUERRIER, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, RAHO et ROUTIER

Visio : Mme EVAIN et M. DUBOURG,

Excusés :
Mme LE MAISTRE
MM. BAILLARD, BEAUCAMP, DESHEULLES, FERET, GOURDEL, GRESSENT, GUESDON, LE GALL, MICHEL et VOISIN

Assistent sans voix délibérative : Mme ABERGEL et M. LAFLEURIEL

Pierre LERESTEUX accueille les membres et excuse les absents.

1 – CONDOLEANCES

1.1 – Condoléances

Pierre LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Alain GARDIN, joueur du Stade Malherbe
- Clément DESGROISILLES, joueur-éducateur de l'ES PLATEAU FOUCARMONT-REALCAMP
- Patrice LECORNU, ancien joueur professionnel
- Mme ELIE, femme de Jean-Marie, ancien joueur professionnel
- Gilbert GUERIN, Président de l'US Avranches MSM, membre du Comité de Direction de la LFN

M. LERESTEUX rend hommage à cette figure emblématique du football normand et fait part de son immense tristesse quant à la perte de cet ami et grand dirigeant français.

1.2 – Félicitations

Pierre LERESTEUX félicite :

- L'ensemble des clubs encore qualifiés en Coupe de France ;
- L'Olympia' Caux FC, dont a un de ses jeunes est sélectionné en stage Futnet à Clairefontaine, ainsi que 3 autres joueurs Futnet normands ;
- Les joueuses normandes sélectionnées en équipe de France Féminine Futsal, dont Gaëlle BISSON, salariée du District de l'Eure ;

- Jean-Luc GIFFARD, pour l'obtention de la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ;
- Jean-Claude LEROY, pour l'obtention de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

2 – VALIDATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal du 18 septembre 2023 est validé.

3 – INFOS FFF

Les membres sont informés des différentes actualités fédérales :

- **Stage supérieur de Ligue (arbitres)** : 28/29 octobre 2023 à Lisieux
- **Lancement 16ème édition des « Trophées Philippe Séguin » :** ouverture du 26/09 au 10/12
- **Courrier de la FFF concernant le fonctionnement des systèmes informatiques**
- **Stratégie de développement et structuration de l'arbitrage**

4 – COURRIERS RECUS

4.1 – Courrier FC EURE MADRIE SEINE

Le club alerte la Ligue sur un oubli relatif au règlement des championnats Senior quant aux accessions et descentes entre la R2 et la R3. Il avait effectivement été voté en assemblée générale de 2021, pour la saison 2023/2024, 12 descentes de R2 en R3 et 12 montées de R3 en R2 (en prenant les 4 meilleurs seconds). Il est mentionné dans les règlements de cette saison 10 descentes et 8 montées. M. GALLIOT informe les membres du Comité de Direction qu'il a procédé à la mise en conformité des règlements par rapport à cet oubli. Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette correction.

4.2 – Courrier CS IVRY LA BATAILLE

Le club sollicite le Comité de Direction afin de déroger à la règle du nombre de joueurs mutés hors période pour ses U15. Il expose les difficultés rencontrées quant aux blessés et aux joueurs mutés hors période (venant de ligues voisines) qui risquent de l'amener à un forfait sur les prochains matchs. Il comprend la décision de la Commission régionale qui n'a pas voulu déroger mais requiert du Comité de Direction l'indulgence eu égard à sa situation particulière.
Le Comité de Direction, après en avoir débattu et comprenant les difficultés du club, se voit contraint de refuser la demande. Une telle dérogation aurait pour conséquence de rompre le principe d'équité entre clubs, de générer des conflits potentiels et de constituer un précédent.

4.3 – Courrier AS MONTIVILLIERS

Ce club expose les difficultés qu'il rencontre dans le développement du foot féminin du fait de la limitation du nombre de joueuses mutées hors période. Il sollicite le Comité de Direction afin de porter un vœu à la FFF visant à augmenter ce nombre. Les membres du Comité de Direction rappellent que ce nombre avait été réduit il y a peu en assemblée générale FFF et ne souhaitent pas aller dans ce sens. Ils estiment que le développement se fait en formant de jeunes joueuses et non en récupérant les joueuses d'un club voisin.

5 – INAUGURATION

Pierre LERESTEUX expose le programme de l'inauguration sur les 3 journées. Il souhaite une présence de l'ensemble des membres du Comité de Direction et attirer un maximum de clubs sur ces 3 jours.
Sur la journée du 22 novembre, dédiée aux licenciés, seront organisés le rassemblement des lauréats de la bourse aux projets, la remise des médailles FFF/LFN et des animations pour les membres de Commission et les salariés.

Le 23 novembre, journée orientée vers les dirigeants, seront organisées des tables rondes autour de différentes thématiques. Un plateau avec les IME sera mis en place sur les installations du pôle et ce sera aussi l'occasion de remettre les diplômes BMF/BEF et une dotation aux formateurs et arbitres.
Le 24 novembre sera une journée plus institutionnelle avec les élus et le protocole « ruban ».

En parallèle de cette organisation, les anciens joueurs de l'A.S. Saint Etienne seront présents et des dîners sont organisés le mercredi soir à Cerza et le jeudi soir à Cabourg. De nombreux partenaires ont déjà acheté des tables pour leur collaborateur et une communication sera faite sur cet évènement.

6 – MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

M. GIFFARD informe le Comité de Direction de modifications qu'il conviendra d'apporter à l'annexe 5 quant au montant de l'engagement en championnat régional Futnet et du Challenge de Normandie du Foot Entreprise, compétitions récentes ou nouvelles. Les membres reportent cette réflexion au prochain Comité de Direction, pour une application en 2024/2025, laissant ainsi le temps de regarder ce qui se pratique ailleurs.

7 – DIVERS

7.1 – Mouvements dans les structures

Mme EVAIN fait état des mouvements ci-dessous mentionnés. Les membres valident à l'unanimité.

Commissions	Personne	Type	Poste
Actions Citoyennes	Christophe JEANJEAN	Intégration	Membre
	Olivier FERET	Intégration	Membre

7.2 – Tour de table

M. LEFRANCOIS fait état du bon classement de la Normandie dans le cadre des dossiers de financement pour la formation (100%, ce qui représente environ 70 000 € de versés aux clubs et aux stagiaires).

M. RAHO a le plaisir d'informer le Comité de Direction qu'aucun club n'est en infraction avec le Statut des Educateurs cette saison sur les 1ères journées de championnats. Il remercie les membres de sa Commission qui ont fait un gros travail de relance depuis plusieurs saisons.
M. GUERRIER pense qu'une information sur les nouvelles formations est nécessaires car les clubs ne s'y retrouvent plus.

Le Dr DESMONS fait part des différents points qui ont été évoqués lors du dernier congrès médical de la FFF les 13 et 14 octobre 2023.

Le Président,

Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général,

Roger DESHEULLES